

Nantes, le 24 février 2010

Groupe des élus socialistes
et divers Gauche

communiqué de presse

La gratuité des transports scolaires selon M. Béchu : une proposition opportuniste qui ne relève pas des compétences de la Région

Le groupe des élus socialistes et divers gauche du Conseil général de Loire-Atlantique souligne les carences de la proposition du candidat de l'UMP aux élections régionales.

« M Béchu vient de proposer, s'il est élu à la tête du Conseil régional, de rendre gratuits les transports scolaires.

M. Béchu est d'abord mal informé : quand il annonce un coût annuel pour les familles de 173 € en Loire-Atlantique, il ignore visiblement que le coût moyen se situe entre 134 € (pour les élèves utilisant Lila lignes régulières) et 140 € (pour ceux utilisant Lila scolaire). Les élus de Gauche rappellent que le Conseil général de Loire-Atlantique est le premier département de la région des Pays de la Loire à avoir développé un transport public attractif (ticket à 2€) et avec une offre renforcée, et qu'**il subventionne déjà à hauteur de 83 % du coût total les familles** dont les scolaires utilisent son réseau.

M. Béchu est ensuite contradictoire : alors qu'avec l'UMP, il défend une réforme des collectivités qui prétend clarifier et spécialiser les compétences de chaque collectivité, ainsi qu'à interdire les « financements croisés », **il se prend aujourd'hui à vouloir faire payer par la Région des dépenses qui relèvent intégralement des Départements !**

M. Béchu est partial : il propose de financer les transports des élèves utilisant les réseaux des conseils généraux (soit une recette de 6,7 M€ pour 50 000 utilisateurs dans le département de Loire-Atlantique), mais **pas ceux des élèves transportés au sein des agglomérations** par les réseaux urbains (or rien que dans les agglomérations de Nantes et Saint-Nazaire, leur nombre dépasse les 100 000 !) **ni ceux par le réseau régional TER.**

Au-delà de cette proposition visiblement sous-évaluée, M. Béchu, s'il voulait vraiment soulager les budgets des familles et favoriser de nouvelles habitudes de mobilité, **devrait rendre plus accessibles l'ensemble des déplacements en transports collectifs, y compris ceux entre le domicile et le travail.** En favorisant l'intermodalité entre les différents réseaux et en alignant les tarifs ferroviaires (responsabilité régionale) sur ceux des transports urbains et départementaux.»

Patrick Mareschal, président du Conseil général de Loire-Atlantique

Yves Daniel, vice-président délégué à l'Equilibre des territoires et aux transports